

Les approches évolutionnistes et institutionnalistes sont-elles complémentaires ? La transition comme mise à l'épreuve

Julien Vercueil

▶ **To cite this version:**

Julien Vercueil. Les approches évolutionnistes et institutionnalistes sont-elles complémentaires ? La transition comme mise à l'épreuve. Economie et institutions, 2003, 2ème semestre (3). halshs-01419381

HAL Id: halshs-01419381
https://shs.hal.science/halshs-01419381

Submitted on 19 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Les approches évolutionnistes et institutionnalistes sont-elles complémentaires ? La transition comme mise à l'épreuve

Julien Vercueil
Centre d'Etude des Modes d'Industrialisation, EHESS

Texte publié in *Économie et Institutions*, N°3, 2ème semestre 2003, pp. 74-98.

Malgré leur hétérogénéité, les théories évolutionnistes et institutionnalistes appellent des rapprochements, au fur et à mesure qu'elles gagnent en reconnaissance. Ces rapprochements sont parfois spontanément réalisés par les travaux se réclamant de l'une ou l'autre de ces théories (voir par exemple, North [1990], Hodgson [1991], [1999], Murrel [1992], Rutherford [1994], Potts [2001]). Mais ils peuvent aussi s'imposer à l'analyse des différentes lectures théoriques d'un même ensemble de phénomènes économiques. Pour autant, ces deux courants ne peuvent pas être considérés comme similaires. Une discussion en termes de similitudes et de différences ne présente à notre sens pas d'intérêt majeur, une fois admis que les problématiques de ces courants sont distinctes mais toutes deux en contradiction avec les principales propositions de la théorie standard[1]. L'objet du présent travail est donc de dégager non pas les points communs, mais les complémentarités éventuelles entre l'évolutionnisme et l'institutionnalisme économique. Le terrain choisi pour cette analyse comparative est celui des transformations qu'ont connues depuis 1989 les économies anciennement planifiées, dans un processus dit de « transition économique ». Nous nous appuierons en particulier, mais non exclusivement, sur les travaux touchant l'ouverture de l'économie russe.

En première analyse, la complémentarité entre deux théories implique que soient satisfaites deux conditions : la non-contradiction et la non-redondance. Deux théories sont complémentaires si elles ne donnent pas lieu à des énoncés contradictoires – dans le cas contraire elles seraient incompatibles sur le plan de ces énoncés - et si elles ne traitent pas de manière identique un même objet d'analyse – elles seraient redondantes sur le plan de cet objet -. Nous n'appliquerons pas ces critères de manière littérale. Un examen rapide des deux théories en jeu montre en effet qu'elles ne résisteraient pas longtemps à l'analyse : en l'état actuel de leur développement, le critère de non-contradiction logique serait trop exigeant, n'étant pas respecté rigoureusement au sein même de chaque théorie[2]. L'analyse qui suit ne peut donc trouver de justification qu'en utilisant de manière flexible les critères de complémentarité.

Sous ces réserves, évolutionnisme et institutionnalisme ont beaucoup à partager : par leurs origines aussi bien que par leurs développements récents, ils sont apparentés. Les analyses de

[1] A la suite d'O. Favereau [1989], nous emploierons le terme de « théorie standard » pour qualifier les développements contemporains de la théorie d'inspiration néo-classique.
[2] Voir par exemple les analyses de R. Ovin [1998] pour l'institutionnalisme ou de Z. Zygmont [1994] pour l'évolutionnisme qui contrastent avec les propositions habituellement rencontrées au sein de ces courants à propos de la transition.

T. Veblen se trouvent à la base de nombreux travaux évolutionnistes contemporains, mais aussi d'une frange importante de l'institutionnalisme économique actuel. La théorie évolutionniste de J. Schumpeter accorde une place déterminante aux institutions du capitalisme. Les programmes de recherche sont orientés dans chaque cas autour de la nécessité de construire une alternative à la théorie standard, qui est jugée dépassée par la complexité de son objet d'analyse. Dans ce cadre commun, les développements récents des deux corpus semblent exprimer une complémentarité thématique : la théorie évolutionniste développerait de manière privilégiée le champ des comportements individuels et de la micro-économie, tandis que les travaux institutionnalistes auraient une prédilection pour les phénomènes macro-économiques ; l'objet central de la théorie évolutionniste serait l'étude des facteurs et des modalités de la transformation économique, tandis que la notion d'institution soulignerait au contraire les facteurs de permanence : dans l'analyse du changement l'évolutionnisme s'intéresserait d'abord aux petites et aux grandes ruptures, l'institutionnalisme aux continuités.

Très schématique, cette ébauche de « division du travail » entre évolutionnisme et institutionnalisme peut être contestée : elle n'a d'autre but que de souligner l'intérêt d'une confrontation entre ces deux ensembles de théories sur le thème de leur complémentarité.

La transition des économies de l'Est nous paraît constituer un terrain particulièrement propice à un tel projet : le problème central qu'elle pose est celui des modalités du changement institutionnel, plaçant au cœur de l'analyse économique deux notions cardinales pour les théories concernées : l'évolution et l'institution. Quelles sont les institutions qui comptent dans la réussite ou l'échec du changement systémique expérimenté par les économies anciennement planifiées ? Quelle est l'incidence du rythme et de la séquence des transformations réalisées sur les trajectoires observables ? Dans quelle mesure ces changements ont-ils été spontanés ou imposés par les réformateurs ? Le caractère plus ou moins endogène du changement institutionnel a-t-il une influence sur son efficacité ? Ces questions – et bien d'autres – peuvent servir de base à une évaluation des apports respectifs des approches institutionnalistes et évolutionnistes à la réflexion économique. Elles permettront de dégager les éléments de complémentarité ou d'incompatibilité qui existent entre ces deux théories.

Pour organiser la confrontation, nous adopterons une approche thématique. La première section abordera le traitement par les théories de la question du temps dans la transition. La deuxième section s'intéressera au rôle conféré aux institutions dans les transformations observées. La troisième section proposera une définition des champs de complémentarité à développer au sein des deux théories, dans une perspective englobante que nous avons appelée « économie institutionnelle du changement ».

1. Le temps de l'économie et la transition

La critique du traitement du temps par l'économie traditionnelle est commune aux deux approches : la théorie standard traite le temps comme une dimension spatiale supplémentaire des phénomènes économiques. La dynamique économique est déduite de la statique en introduisant une variable temps qui présente la particularité d'être logiquement réversible : le passage du temps n'introduit par lui-même aucun changement qualitatif aux modèles de dynamique économique. Cette absence de prise au sérieux de la dimension temporelle des processus par la théorie standard a été pointée très tôt dans l'histoire de la théorie évolutionniste (Veblen [1898], [1964], Schumpeter [1939:1964] et [1942:1990]) puis précisée

par ses développements récents (O'Driscoll et Rizzo [1985], Potts [2001]). Les évolutions envisagées par la théorie standard sont quantitatives et stabilisatrices (croissance, récession, apparition d'un cycle limite de reproduction des trajectoires, etc.) et non pas qualitatives et développementales (Veblen [1964]). Ainsi que l'indique T. Lawson dans une analyse de ce que pourrait être une « méthodologie réaliste » de la science économique,

> « un objet social comme le marché n'est pas observable de manière pertinente comme quelque chose qui existe *et* qui est sujet au changement, comme si l'existence et le changement étaient deux aspects entièrement séparés de celui-ci. […] Plutôt, les entités sociales comme les marchés, les systèmes politiques et les ménages doivent être comprises comme des processus, comme des structures d'interactions répétées, dont le changement est conçu non pas (ou non pas seulement) comme un événement extérieur, résultat d'un choc exogène ou extérieur, mais comme une partie intégrante de ce qu'est le système ou l'objet en question » (Lawson [1997], p. 171).

La perspective évolutionniste reprend et développe cette ligne d'analyse : la géométrie des trajectoires des systèmes économiques dans le temps est non linéaire et discontinue. Elle autorise des événements catastrophiques, c'est-à-dire des configurations particulières de la trajectoire d'un système qui induisent des changements qualitatifs dans celui-ci, et des bifurcations, c'est-à-dire des possibilités de changement brutal de chemin qui se réalisent sous des conditions extérieures au comportement du système lui-même (Potts [2001], pp. 88-89). Cette nouvelle géométrie décrit des systèmes non ergodiques, qui se caractérisent par leur instabilité temporelle et ne présentent pas de régularité de structure. Elle induit une flèche du temps, orientée de manière absolue et irréversible et nécessite une analyse qui vise à « appréhender les phénomènes en termes de *process* plutôt qu'en termes de résultat » (Veblen [1964], p. 125). L'hypothèse de la théorie évolutionniste est que les systèmes sociaux sont, par nature, non ergodiques (Potts [2001], p. 171).

L'introduction de la flèche du temps dans l'analyse économique permet de reconsidérer les rapports de l'économie avec l'histoire : ainsi que le propose K. Arrow à partir du point de vue de la théorie standard, l'histoire ne constitue plus seulement un champ de tests pour les théories économiques, mais peut être introduite comme un élément explicatif à part entière des faits économiques (Arrow [1986]). Cette proposition fait écho aux analyses de J. Schumpeter, qui décrivait en ces termes l'agenda théorique d'une analyse de l'évolution économique :

> « Il serait possible d'écrire […] une histoire des fluctuations d'activité exclusivement en termes de facteurs externes [au modèle walrassien], et une telle histoire manquerait probablement un montant plus faible de faits pertinents qu'une histoire qui tenterait de s'en passer » (Schumpeter [1939:1964], p. 5).

Ainsi les approches pertinentes pour rendre compte de certains phénomènes économiques doivent-elles être élargies, ce qui ouvre la voie à des explications en termes de dépendance de sentier (David [1986]). La parenté avec les analyses produites par les premiers auteurs évolutionnistes doit être relevée. Parmi les améliorations qu'il juge nécessaire d'apporter au modèle walrassien, J. Schumpeter propose d'

> « inclure dans nos fonctions les valeurs de variables qui appartiennent à différents points du temps […]. L'équilibre final dépendra en général du chemin par lequel

> il est atteint [...]. Dans ce sens, le résultat est en général indéterminé » (Schumpeter [1939 :1964], p. 26).

L'irréversibilité caractéristique du déroulement des événements doit donc être constitutive de l'approche évolutionniste de l'économie. R. Boyer, B. Chavance et O. Godard envisagent l'irréversibilité sous deux formes : l'impossibilité d'annuler un changement par une simple rétroaction symétrique et l'impossibilité d'annuler le changement quelles que soient les mesures correctrices prises (Boyer *et alii* [1991], pp. 20-21). La première, que l'on peut qualifier de forme faible d'irréversibilité, constitue une réfutation de la conception spatiale du temps véhiculée par la théorie standard. La deuxième – la forme forte – impose, sauf à accepter un déterminisme absolu, un contexte d'incertitude radicale sur l'environnement. C'est la position défendue par G. S. Shackle, qui fait de l'incertitude la condition d'existence de la décision au sens plein du terme :

> « Dans un monde prédestiné, la décision serait illusoire ; dans un monde de prévision parfaite, elle serait vide ; dans un monde sans ordre naturel, impuissante » (Shackle [1961], p. 43).

Ainsi, l'intégration pleine et entière du temps dans l'analyse économique accompagne et rend nécessaires de nouvelles problématiques concernant l'environnement des décisions et leur rôle dans l'évolution des processus. Le passage d'une rationalité substantielle à une rationalité procédurale (Simon [1955], [1976]) est ainsi un effet de l'intégration de l'incertitude paramétrique dans l'analyse des comportements économiques. Celle-ci conduit l'agent à se doter de règles de décision praticables dans la plupart des contextes, et non pas à recalculer l'ensemble des issues possibles à chaque nouvelle situation de décision. Les innovations réussies, mais aussi les erreurs et les conséquences inintentionnelles de décisions, sont considérées comme les principales forces motrices du changement, au même titre que les événements aléatoires par nature (Dosi et Metcalfe [1991], pp. 61-62). La prise en compte du temps dans l'économie passe par une représentation des changements endogènes aussi bien qu'exogènes des processus économiques. Toutefois, une analyse dynamique de la réalité sociale ne doit pas se concentrer uniquement sur les ruptures, mais doit rendre compte également de la continuité et de l'invariance des processus étudiés (Lawson [1997], p. 171).

Comment modéliser le mélange de hasard et de nécessité qui fait la texture même du temps en économie ? R. Nelson et S. Winter proposent une représentation faisant appel aux processus de Markov, qui peuvent rendre compte à la fois de la nature séquentielle des événements, de l'irréversibilité qui leur est associée et des possibilités ouvertes à chaque étape du processus (Nelson et Winter [1982], p. 19). D'autres propositions de modélisation évolutionniste font appel à des modèles de dépendance fréquentielle, qui font apparaître des ruptures temporelles simulant de manière parfois convainquante les observations de terrain (David [1986], Witt [1991], pp. 192-194, Hodgson [1993], pp. 207-208). La théorie des jeux évolutionnaires complète ces outils en permettant de mettre en relief l'interaction stratégique entre les acteurs et son rôle dans l'émergence des irréversibilités. La position de G. S. Shackle est plus radicale et pessimiste pour la modélisation quantitative : l'incertitude caractéristique des situations sociales est dite « non distributionnelle », au sens où elle ne peut être distribuée au travers d'un ensemble complet de probabilités. Elle est qualifiée d' « incertitude comme possibilité » par l'auteur et modélisée par la notion de « surprise potentielle » subjective, qui accorde la valeur maximale aux événements jugés les moins susceptibles de survenir et la valeur minimale à ceux qui semblent les plus vraisemblables (Shackle [1961], p. 112).

Dans ce contexte hautement instable, l'individu étudié par la théorie évolutionniste fait acte de création au moment même où il prend sa décision. En ce sens, la dépendance de sentier n'implique pas que le passé détermine complètement la liste des possibilités imaginables ; inversement, la nouveauté radicale du contexte n'abolit pas la rationalité de la décision. L'individu choisit l'action qui lui semble la mieux à même de satisfaire ses besoins, dans les univers nouveaux potentiellement créés par sa décision (Shackle [1961], p. 271). Le changement est au départ intentionnel, bien que l'existence de conséquences inintentionnelles des décisions individuelles montre qu'il n'est pas nécessairement maîtrisé par l'individu (Hayek [1952]). Il y a bien coexistence de hasard et de nécessité dans le temps de la théorie évolutionniste.

Dans cette acception, la durée induit l'accumulation progressive d'événements qui peuvent à leur tour générer des changements qualitatifs dans les processus. Cette question est particulièrement développée au travers du thème de l'apprentissage, indissociable d'une forme d'irréversibilité inscrite dans la durée. L'apprentissage est l'un des canaux par lesquels le changement se boucle sur lui-même : tout changement dans l'environnement génère une modification des facteurs de la décision individuelle, laquelle débouche à son tour sur de nouvelles modifications de l'environnement. Dès lors, l'apprentissage n'est que l'autre nom du changement des conditions subjectives de la décision. L'essai, l'erreur et l'imitation font partie intégrante du processus d'apprentissage dans un contexte d'incertitude paramétrique, phénomène reconnu dans les littératures évolutionniste et institutionnaliste depuis leurs débuts (voir par exemple Veblen [1898], [1964], Schumpeter [1939], Hodgson [1993], Rutherford [1994], Potts [2001]).

Pour résumer ce qui précède, évolutionnisme et institutionnalisme conçoivent le temps de l'économie comme la matrice de l'incertitude environnant la décision. Cette conception, à la construction de laquelle les théoriciens évolutionnistes ont contribué pour une part déterminante, rejette explicitement la notion d'équilibre développée par la théorie standard et lui oppose celle de changement, auquel sont associés l'irréversibilité et l'apprentissage caractéristiques des situations de décision économique. La rationalité des décisions est procédurale, c'est-à-dire adaptée à l'univers non déterministe qu'elle doit affronter. Il nous faut maintenant étudier la façon dont cette modélisation s'est emparée du problème de la transition.

La question de l'adaptation des concepts évolutionnistes et institutionnalistes aux phénomènes de la transition s'est posée dès les premiers temps des réformes, en particulier pour ce qui concerne le traitement du temps dans la problématique de la transition. L'approche du « paradigme standard de la transition (PST) » (Vercueil [2002]) a consisté à proposer une vision téléologique de la transition qui a mis l'accent sur l'état final des transformations à obtenir, au détriment de l'étude du processus d'ajustement des institutions héritées aux nouvelles institutions. La capacité de la théorie standard à rendre compte des problématiques contenues dans la transition a été rapidement contestée (Murrel [1991]). Les approches alternatives ont insisté sur la co-évolution de l'existant et de la nouveauté durant les réformes et sur l'influence que le rythme et la séquence des mesures prises pouvait exercer sur elle (Economic Commission for Europe [1992], p. 7). P. Murrel souligne par exemple l'importance des routines dans l'*hysteresis* des comportements après les changements impulsés par les réformes. Il insiste également sur la nécessité d'accorder davantage d'attention que ne le fait le PST à l'importance de la création de nouvelles organisations dans le processus de transformation économique ; leur variété serait un auxiliaire du processus de sélection réalisé par la montée en puissance de la concurrence. Enfin, il note que le

réformateur lui-même agit dans un contexte d'incertitude radicale qui lui interdit d'accorder trop de crédit à ses propres prévisions (Murrel [1992], pp. 39-40).

Ces observations expliquent les réticences de certains auteurs évolutionnistes face au modèle de réforme inspiré de la « thérapie de choc », proposé en Pologne : une transformation rapide et profonde de l'environnement des organisations ne peut manquer d'exercer un impact négatif à court terme sur leur activité[3]. L'hypothèse centrale du PST était que cet impact serait d'autant plus limité à long terme que les réformes initiales seraient profondes et irréversibles. Cette vision a été contestée par les approches évolutionnistes et institutionnalistes qui ont proposé des mesures séquentielles tenant compte notamment des phénomènes d'apprentissage et des rétroactions démocratiques sur le processus de réforme (Svejnar [1991], Alexashenko [1992], Murrel [1992], Boyer [1993], Hausner [1995], Schlack [1996], Dewatripont et Roland [1996]).

Dans le domaine de l'ouverture de la Russie à la concurrence étrangère, les analyses se regroupent le long de la ligne de démarcation dessinée précédemment. L'ouverture immédiate et approfondie de l'économie, préconisée par la plupart des auteurs du PST, a été rapidement suivie de mesures de libéralisation du secteur extérieur[4] en Russie. Les conséquences de ce premier mouvement massif de réformes[5] ont conduit les autorités russes à modifier significativement les conditions institutionnelles de l'ouverture économique de la Russie, sans pour autant enrayer la détérioration de l'activité économique. Les analyses évolutionnistes ont mis en relief les risques associés à l'augmentation brutale du niveau de concurrence sur le potentiel productif existant ; à partir des travaux d'A. Hirschmann, R. Nelson et S. Winter, il est en effet possible de modéliser le processus de sur-dévalorisation du capital productif et de la technologie d'une entreprise plongée dans un univers concurrentiel ne lui donnant pas la possibilité de développer son potentiel d'apprentissage (Hirschmann [1970], Nelson et Winter [1982], Murrel [1992], Vercueil [1999]). Cette problématique, qui plonge ses racines dans la théorie listienne des forces productives (List [1857]), trouve des prolongements macro-économiques par la mise en évidence des limites d'une approche des échanges internationaux exclusivement centrée sur les avantages comparatifs « ricardiens », qui s'expriment à court terme, au détriment des avantages absolus « schumpeteriens » conférés par la maîtrise technologique, qui ne se développent que sur la longue durée (Dosi *et alii* [1990]). En conséquence, le rythme de réformes compatible avec la préservation d'un patrimoine technologique qui puisse être modernisé et diversifié n'est pas nécessairement le plus élevé.

La transition postsocialiste s'est révélée propice aux applications de la conception évolutionniste du temps et à ses conséquences en termes d'économie politique des réformes. Cette conception doit être complétée par une approche idoine des institutions pour rendre compte des problèmes de coordination économique posés par la transition.

2. Le rôle des institutions dans la transition

La notion de conflit, pourtant présente chez certains auteurs évolutionnistes comme T. Veblen ou J. Schumpeter, n'a pas été mobilisée jusqu'ici. Or l'idée que le conflit peut constituer un moteur du changement, héritée notamment du marxisme, a été reprise par la problématique

[3] Ce point n'est pas contesté par les auteurs du PST.
[4] En particulier, dans un premier temps, des importations.
[5] Chute brutale de la production industrielle, blocage de l'investissement, tensions politiques.

institutionnaliste. La formation des institutions[6] trouve l'une de ses raisons d'être dans sa capacité à contenir les conflits potentiels en offrant une alternative à la confrontation directe des intérêts (Aglietta et Orléan [1982], p. 29, Arrighetti *et alii* [1997], p. 192). Mais l'approche institutionnaliste contemporaine va au-delà de cette dimension. Elle envisage l'institution comme une réponse au problème général de la coordination économique. Le rapprochement des diverses traditions se réclamant de l'institutionnalisme permet de dégager une convergence de vues sur les conditions nécessaires à un degré satisfaisant d'efficacité des institutions. Les institutions ne jouent pleinement leur rôle que si elles sont simultanément :

1. *Collectives* – au sens où elles bénéficient d'un accord collectif au sujet de leur légitimité (Commons [1931]).

2. *Simplificatrices* – au sens où elles clarifient les situations de décision dans un contexte d'incertitude (Favereau [1998]).

3. *Intériorisées* – au sens où elles sont assimilées par les individus dans leurs conduites et leurs « habitudes de pensée et d'action » (Veblen [1899]).

4. *Coordonnatrices* – au sens où les règles qu'elles produisent s'agencent de manière cohérente (Boyer [1986], North [1990], [1991])[7].

La dynamique des institutions n'est pas celle des phénomènes économiques. Elle s'inscrit dans une durée plus longue : par construction, les institutions présentent une inertie supérieure à celle des comportements économiques. Pourtant, les institutions ne sont pas insensibles aux changements des variables et des choix économiques : elles sont simultanément stabilisatrices, propices à l'évolution et elles-mêmes sujettes au changement. Si de nombreux travaux institutionnalistes insistent sur la propriété de stabilité des institutions, la question du changement institutionnel reste à développer dans le cadre de la théorie. Elle est posée très directement par la transition économique (World Bank [2002a], [2002b]).

A partir d'une analyse régulationniste des causes de l'effondrement du système soviétique, R. Boyer a mis en lumière quelques-unes des propositions fondamentales qui caractérisent les approches institutionnalistes de la transition : tandis que les approches standard ont assimilé un peu rapidement les institutions à des frottements dans le jeu supposé spontanément harmonieux du marché, l'approche institutionnaliste insiste sur leur caractère fondateur : tant que n'est pas consolidé le cadre institutionnel permettant de prendre en compte les asymétries d'informations, les externalités, les biens collectifs et l'incertitude sur la qualité et le respect des contrats, l'irruption de la coordination marchande en lieu et place de la coordination par le plan ne peut garantir une amélioration durable du fonctionnement global de l'économie (Boyer [1993], pp. 53-56). C'est sur les mêmes prémices que la Commission économique pour l'Europe observait, dès 1992 :

> « Un système économique n'est pas un simple dispositif technique qui peut être remplacé comme le moteur d'une voiture lorsqu'il ne fonctionne pas. C'est au contraire une structure très complexe d'institutions interdépendantes, de règles formelles et informelles, de valeurs partagées et de modèles de comportement qui se sont développés dans la durée en réponse à un environnement particulier […]

[6] Nous définissons l'institution comme un dispositif collectif de production de règles. Pour une discussion sur ce point, voir Vercueil [2002], pp. 270-271.
[7] Pour une discussion de ces conditions, voir Vercueil [2002], pp. 271-280.

> Un « comportement de marché » n'est pas la procédure d'optimisation des manuels universitaires, qui peut être rapidement assimilée, mais le résultat d'un long processus qui consiste à apprendre par la pratique à composer avec une variété de signaux de marché complexes, avec le risque et l'incertitude et, pour les managers et les entrepreneurs, d'apprendre à résoudre les problèmes de coordination dans un canevas institutionnel donné. Et pour que le système fonctionne avec une efficacité compétitive, le *Gouvernement* doit jouer un rôle clef dans la construction des institutions et dans la mise en place des règles formelles de comportement. » (Economic Commission for Europe [1992], p. 7).

L'action de l'Etat comme institution clef dans la transition est soulignée à maintes reprises par la perspective institutionnaliste. Cette approche contraste avec les propositions standard qui conditionnent la réussite de la transition à la réduction rapide du périmètre de la puissance publique. La question de l'efficience allocative est surestimée par l'analyse standard au détriment de celle de la redistribution, qui implique le maintien d'une activité publique significative ; ce déséquilibre est mis en cause relativement tôt, y compris par des travaux ne se réclamant pas de la mouvance institutionnaliste mais intégrant l'imperfection de l'information (Stiglitz [1994], pp. 49-50). Tout comme J. Stiglitz, D. North fait observer que les privatisations ne suffisent pas à établir les institutions nécessaires au développement économique des économies en transition. Plus spécifiquement, la destruction rapide des institutions formelles héritées de la planification ne garantit pas l'élimination des institutions informelles qui leur étaient associées, notamment dans les pays qui n'ont connu ni la démocratie, ni l'état de droit, ni l'économie de marché auparavant. En conséquence, les conditions permettant aux nouvelles règles d'être effectivement observée par les agents n'étant pas toujours réunies, des institutions de substitution se développent en lieu et place des mécanismes d'application des règles formelles, produisant ce que certains auteurs ont appelé un « hiatus institutionnel » propre à la transition (North [1997], Kozul-Wright et Rayment [1997]).

Le rôle du politique dans la gestion de la transition est ainsi placé au cœur de l'analyse institutionnaliste. La comparaison des expériences polonaise et russe conduit à identifier rapidement les contraintes politiques pesant sur le rythme des réformes et à affirmer, au sein de chaque pays, l'existence d'un « triangle d'incompatibilité » entre démocratie, indépendance financière et rapidité de la transition (Alexashenko [1992], Andreff [1993], pp. 347-350). Les premières analyses rétrospectives comparant les trajectoires des économies en transition ont accordé aux choix politiques et à leur légitimité une place dominante dans l'analyse des succès et des échecs des stratégies tentées (Elster *et alii* [1998]). Cette dimension s'est progressivement imposée au-delà de la mouvance institutionnaliste, au fur et à mesure que les travaux standard ont été poussés à élargir leur approche de la transition. La réflexion de J. Kornai aboutit ainsi à l'idée que la dimension politique de la transition d'une économie anciennement socialiste prime sur les autres conditions affectant sa trajectoire (Kornai [2000], p. 33). Les analyses du FMI et de la Banque Mondiale intègrent désormais explicitement le rôle de certaines institutions et des conditions politiques dans leur explication des divergences de performance économique entre les pays en transition (International Monetary Fund [2000], World Bank [2002a]).

Ces dimensions se trouvent illustrées de manière particulièrement frappante par l'analyse de la politique d'ouverture de l'économie russe entre 1992 et 1998. Les réformes en matière commerciale et financière ont des implications qui dépassent amplement la question du niveau des droits de douane ou des taux de change. Elles ont une dimension institutionnelle

qui a longtemps été sous-estimée par la littérature économique (Rodrik [2000], [2002]). Dans le cas de la Russie, la libéralisation immédiate et généralisée des canaux d'importation, la privatisation *de facto*, sinon *de jure*, de la plupart des organisations d'import-export, les atermoiements et revirements incessants de la réglementation du commerce extérieur et l'incapacité de l'administration à mettre en œuvre de manière organisée sa propre restructuration ont produit un ensemble de conditions qui sont parfaitement illustratrices du « hiatus institutionnel » évoqué précédemment : les relations avec l'extérieur, qui devaient être un lieu privilégié pour la transformation des comportements économiques en direction d'une activité génératrice d'efficacité et de croissance économique, ont au contraire été dominées par les comportements de contournement des règles formelles, de corruption et de criminalité, de prédation économique et de non respect des droits de propriété, de subversion des institutions monétaires et d'évasion fiscale qui ont en retour contribué à l'affaiblissement de l'Etat et ont joué un rôle déterminant dans la dépression des années 1990 et la crise d'août 1998.

Les approches institutionnalistes des réformes en Russie – et tout particulièrement des modalités de son ouverture économique au reste du monde – ont ainsi montré à quoi peut mener le changement institutionnel lorsque les institutions formelles ne sont *ni collectives, ni simplificatrice, ni intériorisées, ni coordonnatrices*. L'analyse évolutionniste de la transition a mis en évidence les dangers qu'une politique de réformes trop brutale fait peser sur le potentiel technologique et productif d'une organisation, voire d'une économie nationale. Il reste à dégager les connexions possibles entre ces deux perspectives, c'est-à-dire à tracer les lignes d'un programme de recherches futur sur les « champs de complémentarité » entre institutionnalisme et évolutionnisme.

3. Des champs de complémentarité à développer : le programme de recherches d'une « économie institutionnelle du changement »

Le terme d' « économie institutionnelle du changement » (EIC) regroupe l'ensemble des travaux utilisant – explicitement ou non - les approches institutionnalistes ou évolutionnistes de la coordination économique. L'EIC souligne le caractère institutionnalisé des processus tout en étant attentive à leur remise en cause par les innovations et les autres sources de changement – en particulier la concurrence et les conflits - qui les affectent. Le changement évolutionnaire étant défini par un double mouvement de création et de sélection, il peut être intéressant de croiser ces dimensions avec la perspective institutionnaliste, en étudiant successivement le rôle d'encadrement que jouent les institutions dans la plupart des comportements individuels et la rétroaction que les comportements peuvent exercer sur les institutions. Ainsi émerge une matrice au sein de laquelle se dégagent quatre axes majeurs du programme de recherche de l'EIC, déjà investis par un certain nombre de travaux.

Le premier axe concerne la **genèse institutionnelle.** En quoi consiste la formation des institutions ? Comment les comportements économiques aboutissent-ils à composer de nouveaux arrangements collectifs, qui se stabilisent pour devenir les nouveaux repères de leur coordination ? Ces questions trouvent une application directe dans l'étude de la transition en tant que processus de destruction créatrice d'institutions. Les travaux relevant de l'EIC ont abordé la formation des nouvelles institutions à travers plusieurs thématiques :

- l'évolution du cadre légal et son interaction avec les comportements économiques : les conséquences de la destruction des institutions de l'économie planifiée, les tâtonnements de la mise en place de la nouvelle législation, l'écart grandissant

entre les prescriptions issues des institutions formelles et les formes de comportements observables dans la réalité (Murrel [1996], Hendley [1997], Hendley *et alii* [1997], Samson [1998], Ahrend et Andrienko [2000]) ;
- l'institution monétaire, sa transformation et la multiplicité des formes qu'elle a pu prendre dans certains pays – troc, substituts monétaires, impayés, monnaies internationales – (Sapir [1992], [1995], Aukutsionek et Kapeliushnikov [1996], Poser [1998]) ;
- la genèse du marché comme institution, encastré dans un réseau institutionnel plus vaste qui modèle en partie son développement et les formes d'incitations qu'il produit (Delorme [1995], Salmi [2000], Deriabina [2001]) ;
- le rôle de la transformation des droits de propriété - en particulier des modalités choisies pour la privatisation - dans l'émergence et le fonctionnement des nouvelles institutions (Ryvkin [1995], Sutela [1995], Clarke *et alii* [1996], Medvedev [1996], Hanson [1997], Lehmbruch [1999]).

Le deuxième axe s'intéresse aux **processus de sélection des institutions**. Quelles sont les facteurs qui permettent d'expliquer la survie de certaines institutions, au détriment d'autres ? Comment présager *a priori* de la capacité d'une institution à résister aux événements qui contribuent à la remettre en cause ? La transition offre de nombreux terrains d'application pour ces questions :

- le rôle de l'héritage et de la *path dependency* dans les trajectoires institutionnelles et économiques, aboutissant à des situations de *lock in* durables dans certains pays (Chavance et Magnin [1995], Delorme [1995], Nuti [1997]) ;
- l'économie politique des réformes, mettant en évidence l'imbrication entre les poids relatifs des acteurs politiques, leurs stratégies, le contexte électoral et le calendrier des réformes (Alexashenko [1992], Dewatripont et Roland [1992], [1996], Hausner [1995], Midttun et Svinland [1995], Nolan [1995], Csaba [1996], Mau et Stupin [1997], Elster *et alii* [1998], Ericson [2000], Roland [2000]) ;
- les processus à l'œuvre dans la survie, la recomposition et l'extension des réseaux organisationnels durant la transition (Huber et Worgotter [1998], Linz et Krueger [1998], Sapir [1998], Kuruneri-Millet et Zlotowksi [2000], Vercueil [2002]).

Le troisième axe analyse les **conditions institutionnelles de l'innovation**. Quels sont les canevas institutionnels favorables à la création d'entreprise et aux activités de recherche et développement ? Quelles formes de politiques industrielles sont-elles susceptibles d'accroître le potentiel technologique de l'économie ? Les travaux ayant traité cette thématique dans le cadre des économies en transition sont moins nombreux que dans les autres domaines. On peut toutefois les classer en deux catégories :

- des travaux d'économie positive, reposant sur des études de cas, notamment en Russie et en Pologne, centrées sur les conditions de la création de nouvelles activités (Avilova et Golikova [1997], Pripisnov [1997], Braguinsky [1998], Duchêne et Rusin [2002]) ;
- des travaux d'économie normative, qui examinent la question des moyens de stimuler la création d'entreprise (Svejnar [1991], Murrel [1992], Bhaduri [1995], Vorobyov [1995], North [1997], World Bank [2002]).

Le quatrième axe concerne le **rôle des institutions dans le processus de sélection économique**. Le marché peut-il être le seul mécanisme de sélection des comportements et des organisations économiques ? Quelles sont les institutions susceptibles de compléter l'action du marché dans ce domaine ? Comment les mettre en œuvre sans créer des distorsions excessives dans l'allocation des ressources ? Appliquées à la transition, ces questions ont suscité plusieurs types de réflexion :

- l'analyse des institutions encadrant les processus de *libéralisation* (ECE [1992], Boyer [1993], Poznanski [1998], Bykov [2000], Vercueil [2002]) de *stabilisation* (Commissariat Général au Plan [1993], Portes [1994], Leijonhufvud et Ruhl [1997], Stiglitz [1999], Frydman *et alii* [2000]) et de *restructuration* (Stiglitz [1994], [1998], Bouzgaline [1996], Tsang [1996], Koleva et Vicensini [2000]), qui remet en cause les approches standard de la question.
- L'étude des conditions de possibilité politiques d'une transition réussie, par l'analyse des modes d'interaction possibles entre le réformateur et la population (Gehrke et Knell [1993a], Delorme [1995], Schlak [1996], Kornai [2000], Roland [1992], [2000], Vahabi [2002]).

La matrice du programme de recherches de l'EIC est résumée dans le tableau 1. La première colonne renvoie à une analyse essentiellement positive du changement institutionnel ; la seconde regroupe des positions plus souvent normatives sur la construction des institutions adaptées au changement. L'examen des travaux relevant de chaque approche fait apparaître une densité plus forte d'analyses évolutionnistes dans les analyses positives, au contraire des travaux institutionnalistes, davantage représentés dans les propositions normatives. C'est là, sans doute, un élément de complémentarité supplémentaire à souligner entre les courants évolutionnistes et institutionnalistes : la théorie évolutionniste a tendance à investir davantage la modélisation des canaux d'influences du changement économique sur les institutions, tandis que l'institutionnalisme produit des propositions visant à construire ou préserver les institutions jugées à même de canaliser le changement économique. Il nous semble qu'une économie institutionnelle du changement tirerait un bénéfice significatif d'accorder une attention particulière aux outils évolutionnistes d'observation et de théorisation des changements affectant les institutions, tandis que ses propositions normatives pourraient s'inspirer des résultats obtenus par l'approche institutionnaliste du rôle des mécanismes institutionnels dans la gestion du changement.

Tableau 1. Matrice du programme de recherches d'une Economie Institutionnelle du Changement

	Changement des institutions	***Institutions du changement***
Processus de création	**La création d'institutions :** - Histoire de la création institutionnelle - Innovation et changement institutionnel - Règles de recherche organisationnelles **Application à la transition :** - Innovation institutionnelle et contournement des règles - Création d'institutions de substitution (Sapir [1992], [1995], Clarke *et alii* [1994], Delorme [1995], Ryvkin [1995], Sutela [1995], Aukutsionek et Kapeliushnikov [1996], Medvedev [1996], Murrel [1996], Hanson [1997], Hendley [1997], Hendley *et alii* [1997], Kozul-Wright et Rayment [1997], Poser [1998], Samson [1998], Lehmbruch [1999], Ahrend [2000], Salmi [2000], Deriabina [2001], etc.)	**Les institutions de l'innovation :** - Institutions et changement technologique - Soutien à la création d'activités et à l'innovation - Politiques industrielles **Application à la transition :** -Innovations et création d'entreprise en situation de transition systémique -Politiques industrielles dans les pays en transition (Svejnar [1991], Murrel [1992], Bhaduri [1995], Vorobyov [1995], Avilova et Golikova [1997], North [1997], Pripisnov [1997], Braginsky [1998], Duchêne et Rusin [2002], World Bank [2002a], etc.)
Mécanismes de sélection	**La sélection des institutions :** - Dépendance de sentier, dépendance fréquentielle et institutions - *Lock-in* institutionnel - Analyse stratégique et théorie des jeux appliquées au changement institutionnel **Application à la transition :** - Economie politique des réformes, sélection adverse des institutions (Alexashenko [1992], Dewatripont et Roland [1992], [1996], Ellman [1993], Chavance et Magnin [1995], Delorme [1995], Hausner [1995], Nolan [1995], Csaba [1996], Mau et Stupin [1997], Nuti [1997], Midttun et Svinland [1995], Elster *et alii* [1998], Huber et Worgotter [1998], Linz et Krueger [1998], Sapir [1998], Ericson [2000], Kuruneri-Millet et Zlotowksi [2000], Roland [2000], Vercueil [2002], etc.)	**Les institutions encadrant la sélection :** - Droits de propriété et encadrement des transactions - Institutions financières - Réglementation de la concurrence - Réglementation de la contrainte budgétaire et des faillites **Application à la transition :** - Le rôle des institutions dans le triptyque libéralisation-stabilisation-restructuration (ECE [1992], Boyer [1993], Commissariat Général au Plan [1993], Gehrke et Knell [1993a], Portes [1994], Stiglitz [1994], [1998], [1999], Delorme [1995], Bouzgaline [1996], Roland [1996], [2000]. Schlack [1996], Tsang [1996], Leijonhufvud et Ruhl [1997], Poznanski [1998], Bykov [2000], Frydman *et alii* [2000], Koleva et Vicensini [2000], Kornai [2000], Vahabi [2002], Vercueil [2002], etc.)

Conclusion

Partant de la nécessité d'un canevas théorique alternatif à la théorie standard, les analyses évolutionnistes et institutionnalistes ont construit, de manière largement autonome mais en maintenant des relations mutuelles, des grilles d'analyse dont on peut mesurer aujourd'hui la complémentarité. Certes, cette complémentarité reste imparfaite et les théories ne sont pas elles-mêmes complètement unifiées sur leur propre territoire. Cette complémentarité nous semble cependant suffisante pour pouvoir parler de l'émergence d'un véritable corpus théorique que nous avons appelé «économie institutionnelle du changement ».

La composante évolutionniste de ce corpus a son origine dans un renouvellement de la conception du temps en économie. Elle met l'accent sur la dimension processuelle de la coordination et sur le rôle de l'innovation dans la croissance et le développement. La composante institutionnaliste trouve ses fondements dans la nécessité de comprendre les modes de gestion du conflit et leur influence sur la prospérité d'une communauté. Elle s'intéresse à la dimension collective de la coordination, analysant l'élaboration et l'observation des règles comme une modalité de construction et de stabilisation du collectif. L'application de l'EIC à la transition a d'ores et déjà produit des résultats qui balaient l'ensemble du champ de recherche de ces théories, résultats illustré dans cet article le long de quatre axes combinant les modalités possibles du changement et les formes d'interaction entre les institutions et les comportements.

Cependant, une étude plus détaillée montrerait qu'à l'intérieur de chacune des deux approches, la cohérence des positions normatives des auteurs n'est pas toujours assurée. Le fait que des préconisations contradictoires puissent être formulées au sein de ces théories est-il le signe d'une immaturité théorique ? Cela met-il en doute les possibilités d'échange entre ces perspectives ? Autrement dit, à l'image de l'hybridation génétique, l'hybridation de l'évolutionnisme et de l'institutionnalisme produit-elle une théorie stérile ? Nous ne le pensons pas. Au contraire, ces différences relèvent de choix d'hypothèses sous-jacentes quant à la nature des institutions et aux impulsions fondamentales qui provoquent le changement. Qu'elles aboutissent à des conclusions normatives contradictoires est le reflet de l'ampleur du nouveau champ de réflexion ouvert aux chercheurs, et de ce point de vue constitue une avancée de première importance par rapport à la vision univoque proposée par la théorie standard, qui a modelé une économie normative focalisée quasi-exclusivement sur l'impératif de déréglementation. Par comparaison, l'économie institutionnelle du changement est une approche plus ouverte, dans laquelle la confrontation des perspectives est le moyen d'avancer dans la compréhension des phénomènes économiques. En cela, elle semble une voie de recherche prometteuse pour la discipline tout entière.

Références bibliographiques :

Aglietta M., Orléan A. [1982] : *La violence de la monnaie.* Paris : Presses universitaires de France.
Ahrend R., Andrienko Y. [2000] : "Crime – the Path of Freedom. Understanding its Development in Russia during Transition", *Russian Economic Trends*, n°2, pp. 34-42.
Alexashenko S. [1992] : "General Remarks on the Speed of Transition in the Socialist Countries", *Review of Economies in Transition (Bank of Finland Institute of Transition)*, n°3, pp. 23-47.
Andreff W. [1993] : *La crise des économies socialistes. La rupture d'un système*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenobles.
Andreff W. (dir.) [2002] : *Analyses économiques de la transition postsocialiste.* Paris : La Découverte.
Arrighetti A., Bachmann R., Deakin S. [1997] : "Contract Law, Social Norms and Inter-Firm Cooperation", *Cambridge Journal of Economics*, Vol. 21, n°2, pp. 171-195.
Arrow K. J. [1986] : "History : the View from Economics", in Parker W. J. (ed.), *Economic History and the Modern Economist*, pp. 13-20.
Aukutsionek S., Kapeliushnikov R. [1996] : "Ownership Effects in a Transition Economy", *The Russian Economic Barometer*, Vol. V, n°3, pp. 19-42.
Avilova A., Golikova V. [1997] : "State Support for the Development of Small Business in Russian Regions", in *Communist Economies and Economic Transformation*, Vol. 9, n°4, pp. 423-430.
Bhaduri A. [1995] : "Three Aspects of the Transformation from the Command to the Market System", communication à *Formes d'organisation et transformations dans les économies d'Europe centrale et orientale*, table ronde internationale. Paris : EHESS, 26-27 janvier 1995, mimeo.
Boettke P. J. (ed.) [1994] : *Austrian Economics.* Adelshot : Edward Elgar.
Bouzgaline A. [1996] : "Redistribution of Property Rights and Macroeconomic Transformation in Russia", communication au séminaire *Institutions*. Paris : Université Paris X – Esplanade la Défense, 24 octobre 1996.
Boyer R. [1986] : *La théorie de la régulation. Une analyse critique*. Paris : La Découverte.
Boyer [1993] : *La grande transformation à l'Est : une lecture régulationniste*. Mimeo, Paris : CEPREMAP.
Boyer R., Chavance B., Godard O. (eds.) [1991a] : *Figures de l'irréversibilité en économie*. Paris : EHESS.
Boyer R., Chavance B., Godard O. [1991b] : "La dialectique réversibilité-irréversibilité : une mise en perspective", in Boyer *et alii* [1991a], pp. 11-33.
Boyer R., Saillard Y. (ed.) [1995] : *Théorie de la régulation : l'état des savoirs.* Paris : La Découverte.
Braguinsky S. [1998] : "Les facteurs structurels de la politique industrielle de l'économie russe", in Fontanel [1998], pp. 77-98.
Bykov A. [2000] : "Globalizatsiya i Liberalizatsya (globalisation et libéralisation)", *Problemy Prognozirovanyia*, N°5, pp. 104-119.
Chavance B., Magnin E. [1995] : "The Emergence of Various Path-Depedant Mixed Economies in the Post-socialist Central Europe", communication à *Formes d'organisation et transformations dans les économies d'Europe centrale et orientale*, table ronde internationale. Paris : EHESS, 26-27 janvier 1995, mimeo.
Clague C., Rausser G. (eds) [1992] : *The Emergence of Market Economies in Eastern Europe*. Cambridge, (Mass.) : Basil Blackwell.
Clarke S., Fairbrother P., Borisov V., Bizyukov P. [1994] : "The Privatisation of Industrial Entreprises in Russia : Four Case-Studies", *Europe-Asia Studies*, Vol. 46, n°2, pp. 179-214.
Commissaria Général au Plan [1993] : *La transition en Europe : économie privée et action publique*. Paris : La Documentation française.
Commons J. R. [1931] : "Institutional Economics", *The American Economic Review*, Vol. 21, pp. 648-657.
Csaba L. [1996] : "The Political Economy of the Reform Strategy : China and Eastern Europe Compared", *Communist Economies and Economic Transformation*, Vol. 8, n°1, pp. 53-66.
David P. A. [1986] : "Understanding the Economics of QWERTY : the Necessity of History", in Parker [1986], pp. 30-49.
Delorme R. [1995] : "An Evolutionnary Theoretical Framework for the State-Economy Interactions in Transforming Economies", contribution à *Formes d'organisation et transformations dans les économies d'Europe Centrale et Orientale,* table ronde internationale. Paris : EHESS, 26-27 janvier, mimeo.
Deriabina M. [2001] : "Institutsional'nye Aspekty Postsotsialistitcheskovo Perekhodnovo Perioda (aspects institutionnels de la période de transition post-socialiste)", *Voprosy Ekonomiki*, Vol. 2, pp. 108-124.
Dewatripont M., Roland G. [1992] : "The Virtues of Gradualism and Legitimacy in the Transition to a Market Economy", *The Economic Journal*, n°102, pp. 291-300.
Dewatripont M., Roland G. [1996] : "Transition as a Process of Large-Scale Institutional Change", *Economics of Transition*, vol. 4, n°1, pp. 1-30.
Dosi G., Pavitt K., Soete L. [1990] : *The Economics of Technical Change and International Trade.* New-York : Harvester Wheatheaf.

Dosi G., Metcalfe S. [1991] : "Approches de l'irreversibilité en théorie économique", in Boyer R., Chavance B., Godard O. (eds.), *Figures de l'irréversibilité en économie*, pp. 27-68.
Duchêne G., Rusin P. [2002] : "Les micro-entreprises innovantes dans la transition : le cas de la Pologne", in Andreff W. [2002], pp. 19-60.
Economic Commission for Europe [1992] : *Economic Bulletin for Europe, vol. 44*. Geneva : Economic Commission for Europe, United Nations.
Ellman M [1993] : "General Aspects of Transition", in Ellman *et alii* [1993], pp. 1-42.
Ellman M., Gaidar E., Kolodko G. (ed.) [1993] : *Economic Transition in Eastern Europe.* Oxford : Basic Blackwell.
Elster J., Offe C., Preuss U. [1998] : *Institutional Design in Post-Communist Societies. Rebuilding the Ship at See.* Cambridge : Cambridge University Press.
Ericson R. [2000] : "The Post-Soviet Russian Economic System : an Industrial Feudalism ?", in Komulainen et Korhonen [2000], pp. 133-166.
Favereau O. [1989] : "Marchés internes, marchés externes", *Revue économique*, n° spécial : "L'économie des conventions", mars 1989, pp. 121-182.
Favereau O. [1998] : "Décisions, situations, institutions", in Vinokur [1998], pp. 153-168.
Fontanel J. (dir.) [1998] : *L'avenir de l'économie russe en question.* Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
Frydman R., Gray C., Hessel M., Rapacsynski A. [2000] : "The Limits of Discipline. Ownership and Hard Budget Constraints in the Transition Economies", *Economics of Transition*, Vol. 8, n°3, 2000.
Gehrke C., Knell M. [1993a] : "Transition from Centrally Planned to Market Economies", in Gehrke et Knell [1993b], pp. 43-64.
Gehrke C., Knell M. (ed.) [1993b] : Soc*ialist Economies in Transition. Appraisals of Market Mechanism*. Adelshot : Edward Elgar.
Hanson P. [1995] : "What Sort of Capitalism is Developping in Russia ?", *Communist Economies and Economic Transformation*, Vol. 9, n°1, pp. 27-42.
Hausner G. [1995] : "Negociated Strategy in the Transformation of Post-Socialist Economy", contribution à *Formes d'organisation et transformations dans les économies d'Europe Centrale et Orientale,* table ronde internationale. Paris : EHESS, 26-27 janvier, mimeo.
Hayek F. von [1952:1991] : *Scientisme et sciences sociales*. Paris : Pocket, 1991. Trad. fr. de "Scientism and the Study of Society". Glencoe (Ill.) : The Free Press, 1952.
Hendley K. [1997] : "Legal Development in Post-Soviet Russia", *Post-Soviet Affairs*, Vol. 13, n°3, pp. 228-251.
Hendley K., Ickes B., Murrel P., Ryterman R. [1997] : "Observations on the Use of Law by Russian Entreprises", *Post-Soviet Affairs*, Vol. 13, n°1, pp. 19-41.
Hirschmann A. O. [1970:1972] : *Face au déclin des entreprises et des institutions.* Paris : Les éditions ouvrières. Trad. fr. (1972) de "Exit, Voice and Loyalty". Cambridge (Mass.) : Harvard University Press.
Hodgson G. [1993] : *Economics and Evolution : Bringing Life Back into Economics*. Cambridge (Mass.) : Polity Press.
Hodgson G. [1999] : *Evolution and Institutions. On Evolutionnary Economics and the Evolution of Economics*. Cheltenham : Edward Elgar.
Hodgson G., Screpanti E. (eds.) [1991] : *Rethinking Economics. Markets, Technology and Economic Evolution*. Adelshot : Edward Elgar.
Huber P., Worgotter A. [1998] : "Observations on Russian Business Networks", *Post-Soviet Affairs*, Vol. 14, n°1, pp. 81-91.
International Monetary Fund [2000] : *World Economic Outlook, September 2000*. Washington (D.C.) : International Monetary Fund.
Kangaspuro M. (ed.) [2000] : *Russia : More Different than Most*. Helsinki : Kikimora.
Koleva P., Vicensini C. [2000] : "Les trajectoires économiques nationales dans la transition post-socialiste. Etude comparée des fonds de privatisation tchèques et bulgares", *Les Etudes du CERI*, n°70.
Komulainen T., Korhonen I (ed.) [2000] : *Russian Crisis and its Effects.* Helsinki : Kikimora.
Kornai J. [2000] : "What the Change of System from Socialism to Capitalism means and does not mean", *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 14, n°1, pp. 27-42.
Kozul-Wright R., Rayment P. [1997] : "The Institutional Hiatus in Economies in Transition and its Policy Consequences", *Cambridge Journal of Economics*, Vol. 21, n°5, pp. 641-661.
Kuruneri-Millet A., Zlotowski Y. [2000] : "Le droit dans l'économie russe. Une présence ambivalente", *Revue Française de Géoéconomie*, n°13, pp. 81-98.
Lawson T. [1997] : *Economics and Reality*. London : Routledge.
Lehmbruch B. [1999] : "Managing Uncertainty : Hierarchies, Market and Networks in the Russian Timber Industry", *BOFIT Discussion Papers*, n°4.

Leijonhufvud A., Ruhl C. [1997] : "Russian Dilemmas", *The American Economic Review*, Vol. 87, n°2, pp. 344-348.
Linz S., Krueger G. [1998] : "Entreprises Restructuring in Russia's Transition Economy : Formal and Informal Mechanisms", *Comparative Economic Studies*, Vol. XXXX, n°2, pp. 5-52.
List F. [1857:1998] : *Système national d'économie politique*. Paris : Gallimard (prem. éd. fr. Capelle, 1857).
Mau V., Stupin V. [1997] : "The Political Economy of Russian Regionalism", *Communist Economies and Economic Transformation*, Vol. 9, n°1, pp. 5-26.
Medvedev S. [1996] : "Post-Soviet Developments : a Regional Interpretation", in Segbers *et alii* [1996], pp. 6-47.
Midttun A., Svinland E. [1995] : "The Political Economy of Economic Transition", *Emergo*, Vol. 3, n°1, pp. 16-31.
Mitchell W. C. (ed.) [1964] : *What Veblen Taught. The Writings of Thorstein B. Veblen*. New-York : Augustus M. Kelley.
Murrel P. [1991] : "Can Neoclassical Economics Underpin the Reform of Centrally Planned Economies ?", *Journal of Economic Perspectives*, vol. 5, n°4, pp. 59-76.
Murrel P. [1992] : "Evolution in Economics and in the Economic Reform of the Centrally Planned Economies", in Clague C., Rausser G. (eds), *The Emergence of Market Economies in Eastern Europe*, pp. 35-55.
Murrel P. [1996] : "How Far has Transition Progressed ?", *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 10, n°2, pp. 25-44.
Nelson R., Winter S. [1982] : *An Evolutionnary Theory of Economic Change*. Cambridge : The Belknap Press of Harvard University Press.
Nolan P. [1995] : *China's Rise, Russia's Fail. Politics, Economics and Planning in the Transition from Stalinism*. London : Mac Millan.
North D. [1990] : *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge : Cambridge University Press.
North D. [1991] : "Institutions", in *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 5, n°1, pp. 97-112.
North D. [1997] : "The Contribution of the New Institutional Economics to an Understanding of the Transition Problem", *United Nations University – WIDER Annual Lecture*, 7 March.
Nuti D. M. [1997] : "Transition ou mutation. Pour une nouvelle économie politique de la transformation post-communiste", *Revue économique*, Vol. 48, n°3, pp. 719-730.
O'Driscoll G. et Rizzo M. [1985] : *The economics of time and ignorance*. Oxford : Basil Blackwell.
Ovin R. [1998] : "Why Institutional Change should be Rapid. A Transaction Costs Perspective", *Communist Economies and Economic Transformation*, Vol. 10, n°1, pp. 63-79.
Parker W. J. (ed.) [1986] : *Economic History and the Modern Economist*. Oxford : Basil Blackwell.
Portes R. [1994] : "Transformation Traps", *The Economic Journal*, n°104, pp. 1178-1194.
Poser J. [1998] : "Monetary Disruptions and the Emergence of Barter in FSU Economies", *Communist Economies and Economic Transformation*, Vol. 10, n°2, pp. 157-177.
Potts J. [2001] : *The New Evolutionnary Microeconomics. Complexity, Competence and Adaptive Behaviour*. Cheltenham : Edward Elgar.
Poznanski K. [1998] : "Comparative Transition Theory : Recession and Recovery in Post-Communist Economies", *Emergo*, Vol. 5, n°2, pp. 36-50.
Pripisnov V. [1998] : "Small Business and Foreign Capital in Contemporary Russia", *The Russian Economic Barometer*, Vol. VI, n°4, pp. 27-35.
Rodrik D. [2000] : "Trade Policy Reform as Institutional Reform" (mimeo), August 2000. Cambridge (Mass.) : Harvard University.
Rodrik D. [2002] : "Feasible Globalization" (mimeo), July 2002. Cambridge (Mass.) : Harvard University.
Roland G. [2000] : *Transition and Economics. Politics, Markets, and Firms*. Cambridge (Mass.) : Harvard University Press.
Rutherford M. [1994] : *Institutions in Economics. The Old and the New Institutionnalism*. Cambridge : Cambridge University Press.
Ryvkin A. [1995] : "The Role of Self-Organization and Controlled Activities During the Transition", *Matekon*, Vol. 32, n°1, pp. 65-87.
Salmi A. [2000] : "Transformation in Russia : Emerging Markets or Evolving Networks ?", in Kangaspuro [2000], pp. 137-168.
Samson Y. [1998] : "La Russie deviendra-t-elle une économie de marché ?", in Fontanel J. [1998], pp. 113-123.
Sapir J. [1992] : "Marchés régionaux ou régionalisation du marché ? L'éclatement de l'espace économique ex-soviétique", *Notes et études documentaires*, n°4958, pp. 67-84.
Sapir J. [1995] : "Crise et transition en URSS et en Russie", in Boyer et Saillard [1995], pp. 435-442.
Sapir J. [1998] : *Le krach russe*. Paris : La Découverte.

Schlack R. F. [1996] : "Economies in Transition : Hypotheses Towards a Reasonable Economics", *Journal of Economic Issues*, Vol. XXX, n°2, pp. 617-627.
Schumpeter J. [1939:1964] : *Business Cycles. A Theoretical, Historical and Statistical Analysis of the Capitalist Process* (1ère éd. 1939). New-York : Mc Graw-Hill.
Schumpeter J. [1942:1990] : *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Paris : Payot (1ère éd. angl. 1942).
Segbers K., De Spielgeleire S. (ed.) [1996] : *Post-Soviet Puzzles. Mapping the Political Economy of the Former Soviet Union. Vol II.* Baden-Baden : Nomos Verlagsgesellschaft.
Shackle R. [1961] : *Decision, Order and Time in Human Affairs*. Cambridge : Cambridge University Press.
Simon H. [1955] : "A Behavioral Model of Rational Choice", *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. LXIX, February, pp. 99-119.
Simon H. [1976] : "From Substantive to Procedural Rationality", in Latsis S. (Ed.), *Method and Appraisal in Economics.* Cambridge : Cambridge University Press, pp. 129-148.
Stiglitz J. [1994] : *Whither Socialism ?* Cambridge (Mass.) : The MIT Press.
Stiglitz J. [1998] : "More Instruments and Broader Goals : Moving Toward the Post-Washington Consensus", *The 1998 WIDER Annual Lecture.* Helsinki : WIDER.
Stiglitz J. [1999] : "Whither Reforms ? Ten Years of the Transition", paper prepared for the *Annual World Bank Conference on Development Economics*. Washington (D. C.) : April 28-30.
Stroutchenevski A. [2000] : "Russia : Virtual Stabilization and Real Crisis", in Komulainen et Korhonen [2000], pp. 33-52.
Sutela P. [1995] : "But… Does Mr. Coase go to Russia ?", paper prepared for the *Fourth Trento Workshop on Privatization and Distribution*, 3-4 March, Trento.
Svejnar [1991] : "Microeconomic Issues in the Transition to a Market Economy", *Journal of Economic Perspective*, Vol. 5, n°4, pp. 123-138.
Tsang S. [1996] : "Against Big Bang in Economic Transition : Normative and Positive Arguments", *Cambridge Journal of Economics*, Vol. 20, n°2, pp. 183-193.
Vahabi M. [2002] : "La fringale d'investissement, le fédéralisme économique et la stabilité macroéconomique en Chine", in Andreff [2002], pp. 243-266.
Veblen T. [1898] : "Why is Economics not an Evolutionnary Science", *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 12, pp. 373-397.
Veblen T. [1899:1970] : *Théorie de la classe de loisirs*. Paris : Gallimard. Trad. fr. (1970) de *Theory of the Leisure Class.* London : G. Allen and Unwin.
Veblen T. [1964] : "The Preconceptions of Economic Science", in Mitchell [1964], pp. 39-150.
Vercueil J. [1999] : "Apprentissage et adversité : un modèle hirschmanien du comportement de l'entreprise en transition", communication au colloque *Eastern Transition Trajectories*. Grenoble, GTD : 10-11 décembre.
Vercueil J. [2002] : *Transition et ouverture de l'économie russe (1992-2002). Pour une économie institutionnelle du changement*. Paris : L'Harmattan.
Vinokur A. (ed.) [1998] : *Décisions économiques.* Paris : Economica.
Vorobyov A. [1995] : "Russian Economic Growth : Lessons from Liberalization Experience , Medium-Term Constraints and the Role of the State", contribution à *Formes d'organisation et transformations dans les économies d'Europe Centrale et Orientale,* table ronde internationale. Paris : EHESS, 26-27 janvier, mimeo.
Witt U. [1991] : "Reflections on the Present State of Evolutionnary Economic Theory", in Hodgson et Screpanti [1998], pp. 83-102.
World Bank [2002a] : *Ten Years of Transition*. Washington (D.C.) : World Bank.
World Bank [2002b] : *Des institutions pour les marchés. Rapport sur le développement dans le monde 2002.* Paris : Eska – Banque Mondiale.
Zygmont Z. [1994] : "Privatizations", in Boettke [1994], pp. 448-454.